



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03/10/2015 à 09h00

Présents : les 10 membres du bureau provisoire,
41 présents, dont 15 anciens adhérents
et 15 nouveaux adhérents, le président de JADE

Rédactrice : Claire Hugues

L'objectif de la réunion est l'élection du bureau des administrateurs de la SDM.

Déroulement :

Accueil des mesnulois venus assister à la réunion.

- Introduction, présentée par Marc Raymond, expliquant les termes de l'invitation à cette assemblée, le rôle de la SDM, dans le passé et à l'avenir. (ci-joint le discours d'introduction)
- Prise de parole par Hélène Arsicaud, présentant son initiative pour la création du collectif, dont certains membres sont présents.
- Présentation de chacun des membres du bureau provisoire, qui explique leur motivation de leur candidature.
- Demande, par Marc, des souhaits de candidatures dans l'assemblée en vue de l'élection des nouveaux administrateurs : 9 membres du bureau provisoire se présentent (Annick Limonet ne souhaite pas se représenter) 1 adhérent de l'assemblée se propose : Mr Levet.

10 membres se présentant, le vote à bulletin secret ne s'impose pas.

A main levée, le nouveau bureau d'administrateurs est élu à l'unanimité.

Temps réservé aux questions diverses : sont soulevés les problèmes suivants par différents intervenants de l'assemblée :

- des sentes
- de la déviation de la RN 191
- de l'urbanisation
- de la maison des Tout Petits(rue des Essarts)

L AGE est levée à 10h30.

De 10h30 à 11h00, le nouveau bureau se réunit pour répartir le rôle de chacun :

- Marc Rémond, Président
- Hélène Arsicaud, Christine Lamcha, vices Présidentes
- Richard Sarfati, trésorier
- Chantal Bouchareychas, trésorière adjointe
- Claire Hugues, secrétaire- Jean François Moreaux, secrétaire adjoint
- Chiana Colombini(urbanisation), Daniel Levet,(RD 191)Michel Tayas(reportages), conseillers

Prévision des prochaines réunions : elles se dérouleront le 1er lundi de chaque mois, à 20h30.

Prochaine réunion, lundi 2 novembre 2015. (A la maison du jardinier,RETENIR la salle, et penser à la CLÉ)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Merci d'être venus, si tôt ce matin, pour répondre à notre invitation dont je vous rappelle les termes.

- *« Mise en sommeil » en juin 2014, la Sauvegarde des Mesnuls reprend ses activités pour participer au maintien, voire l'amélioration de la qualité et du cadre de vie de notre village et environs, en liaison avec les autres mouvements associatifs dont elle fait partie.*
- *La SDM travaillera, comme par le passé, dans les meilleurs termes souhaitables avec l'équipe municipale notamment sur la proposition actuelle d'une déviation du trafic longeant la retenue d'eau et passant par le mail, l'objectif étant de pallier aux nuisances engendrées par la circulation automobile en constante augmentation dans notre commune.*
- *Un « Conseil d'administration provisoire » a été constitué le 20 juin 2015, qui a élu le « Bureau provisoire » de la SDM le 6 Juillet, pour relancer l'association. - Tous les mesnulois et mesnuloises sont invité(e)s à Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre au cours de laquelle sera élu le «Nouveau Conseil d'Administration » de la SDM, par les personnes présentes ou représentées à jour de leur cotisation 2015/2016. Toute candidature, exprimée jusqu'au 3 octobre(**) sera soumise au vote de l'assemblée pour pourvoir les 10 postes statutaires. Nous vous y espérons nombreux comme preuve de votre attachement à notre village.*

Ceci étant rappelé, et par voie de conséquence, le Conseil d'administration et le Bureau « provisoires » seront dissouts après la communication des résultats du vote des nouveaux administrateurs de la SDM,

Depuis la réunion du 3 juin, la SDM a repris les activités qui étaient les siennes en se rendant aux réunions de JADE, le collectif dont elle fait partie, et en participant au « Forum des associations » le 5 septembre ainsi qu'aux « Journées du patrimoine 2015 » les 19 et 20 septembre en partenariat avec l'Association pour la Promotion du Site Archéologique de Diodurum en organisant ici même une exposition sur « la Villa Gallo Romaine » de la Millière et en assurant les visites sur le site de la villa.

Pendant cette période, à l'initiative de la municipalité, un groupe de travail a été constitué pour étudier la faisabilité de la déviation qui devrait permettre de

décongestionner le centre village. Ce groupe constitué de 6 personnes comprenant 3 élus est complété par Hélène ARSICAUD, Jean François CHAUMET et moi-même comme représentant de la SDM.

Une mise au point s'impose, me concernant. De nombreux mesnulois m'ont demandé ce que je pensais de ce projet ; ma réponse a été et est la suivante « ma position sera celle de la SDM ! ». C'est-à-dire nous qui allons élire un conseil d'administration chargé de porter un avis « argumenté », lors de la consultation que la municipalité s'est engagée d'organiser sur ce sujet. Cela n'exclut pas que j'ai mon point de vue que j'exposerai dans et par la SDM, puisque je suis un adhérent, que je sois dans le CA ou non. D'expérience, je sais qu'il vaut mieux toujours parler d'un projet avec ceux qui le présentent et essayer de trouver une réponse acceptable, par le plus grand nombre, à un problème réel que je résume pour les Mesnuls « Que faire pour gérer le trafic automobile dont les poids lourds qui traversent nos villages sur la RD 191 entre la nationale 12 et Les Essarts? ».

Une deuxième précision s'impose. La SDM n'a pas été réactivée, à cause ou grâce, au « projet de déviation des Mesnuls ». En effet, Christine LAMCHA et moi-même avons des responsabilités à JADE et à FNE- ILE DE FRANCE, que sans la SDM nous aurions dû exercer pour une autre association dont nous serions devenus membres. Qui plus est aux Mesnuls il y a des tas de sujets concernant l'environnement que ~~prendre. L'espère que la vidéo qui vous a été présentée à votre arrivée vous en aura convaincu ?~~

Je cède la parole à Hélène ARSICAUD à l'initiative de laquelle s'est créé le collectif dont un certain nombre de ses membres sont présents ce matin que je salue amicalement.